



Le Programme relève vise ainsi à former les cédants et les repreneurs d'affaires sur le processus de relève d'entreprise et à donner l'accompagnement nécessaire dans l'élaboration du plan d'action pour optimiser les résultats de transfert d'entreprise.

### Les objectifs sont de :

- ◆ Permettre aux membres de la 1ère génération de se faire une idée des étapes qu'ils auront à franchir pour réussir leur transfert.
- ◆ Permettre aux aspirants propriétaires de voir s'ils ont les compétences, l'intérêt et les qualités requises pour assumer la relève.

Le programme proposé aux participants comprendra deux volets :

- a) un volet formation ;
  - b) un volet prédiagnostic et coaching individualisé.
1. **Formation en atelier** : Former les cédants et les repreneurs par une série d'ateliers (4) couvrant les aspects du transfert d'entreprise :
- a. **Les aspects psychologiques et humains** :
    - i. Les enjeux de la première génération
  - b. **Les aspects psychologiques et humains** :
    - i. Les indices importants à reconnaître dans l'identification de la relève
  - c. **Les aspects légaux et fiscaux** :
    - i. Méthodes de transfert de la propriété
    - ii. Les documents essentiels à retrouver au moment du transfert :
  - d. **Les aspects financiers** :
    - i. Les enjeux pour la première génération
    - ii. Les enjeux pour la seconde génération
    - iii. Modèle du moment approprié pour le transfert
    - iv. Le financement
2. **Coaching individualisé** : Effectuer un coaching personnalisé auprès des entreprises participantes :
- 1) des membres de la génération fondatrice
  - 2) des membres de la 2<sup>ème</sup> génération
  - 3) suivi de la présentation d'un plan d'actions selon la situation qui prévaut dans chaque entreprise sur les étapes à faire pour réaliser leur transfert.





## PROGRAMME DE SENSIBILISATION A LA RELEVÉ ENTREPRENEURIALE

Entreprise :			
Adresse :			
Ville :		Code postal :	
Téléphone :		Télécopieur :	
Courriel :			
Noms des participants de l'entreprise :	•		
	•		
	•		
	•		
<b>Contenu du programme</b>		Date	
<b>Atelier 1</b> : Aspects humains - 1ère génération		<b>3 mai 2011</b>	
<b>Atelier 2</b> : Aspects humains - les risques et les écueils		<b>24 mai 2011</b>	
<b>Atelier 3</b> : Aspects légaux : la terminologie		<b>14 juin 2011</b>	
<b>Atelier 4</b> : Aspects financiers		<b>5 juillet 2011</b>	
<b>Le coaching individualisé</b> : 15 heures en entreprise réparties en 3 rencontres			
<b>Présentation et remise</b> d'un plan d'action portant sur les étapes pour réaliser leur transfert			
<b>Coût total entreprise</b> : 1295\$ + TPS (5%) 64,75\$ + TVQ (8.5%) <b>115,58\$ = 1475,33\$</b> (Valeur de 4600\$)			
<b>Mode de paiement</b>			
<input type="checkbox"/> <b>Chèque ci-joint (à l'ordre de CIME)</b>			
<input type="checkbox"/> <b>Facturer</b>			

**Retourner par la poste à l'adresse suivante :**

Par télécopieur : (450) 777-2924

Par courriel : [jn.dupere@ccigranby.com](mailto:jn.dupere@ccigranby.com)

Information : Jean-Nicolas Dupéré  
(450) 777-2707 #2620

**CIME**

1300 boul. Industriel  
Granby, Qué, J2J 0E5

